

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Août 2025



n°212

sommaire



2
SALON ZÉRO
DÉCHET



3
JOURNÉE DE LA
PAIX



5
CPAS

ÉDITO :

Le Collège et le Conseil communal vous souhaitent de bonnes fêtes.

Notre service travaux, avec l'appui des étudiants, réalise depuis le début du mois de juillet un travail important pour préparer les festivités du mois d'août.

En effet, après le succès de « Place aux Artistes », nos associations préparent dans chaque coin du village nos traditionnelles festivités à Fauquez, Haut-Ittre, le 15 août, ainsi que les kermesses de Virginal. N'oublions pas les cinémas et le théâtre en plein air organisés par le CLI.

Merci à tous de vous investir pour que nous puissions passer chez nous des moments agréables avec notre famille et nos amis.

Ce sont des instants importants de rencontres entre voisins, l'occasion de retrouver d'anciennes connaissances, de se rapprocher de nouveaux venus dans notre village, notre quartier ou tout simplement notre rue.

Notre commune est un endroit où l'on ne s'ennuie jamais, où il se passe toujours quelque chose, et où l'esprit de village existe encore.

Il ne faut pas oublier l'appui important des communes de Braine-le-Château, Rebecq, Tubize et Braine-le-Comte pour nous aider dans la pleine réalisation de ces manifestations.

Il faut également saluer la Province du Brabant wallon qui nous fournit des tonnelles, chapiteaux et podium ; sans cette infrastructure offerte gratuitement, le 15 août serait impossible à réaliser. Tout cela nécessite de nombreuses demandes administratives et une information la plus complète possible à l'attention de nos concitoyens.

L'organisation des festivités demande également, en amont, une étroite collaboration, notamment le 15 août, avec la Zone de Police de l'Ouest du Brabant wallon, les pompiers, les organisateurs du festival, les services médicaux, auxquels s'ajoutent les commerçants et les forains.

Nous devons remercier nos agriculteurs qui nous réservent gratuitement une partie de leurs champs pour le parking.

Vous voyez ainsi toute l'importance du travail de nos services publics pour que nos fêtes soient des réussites. J'insiste toujours pour que la fête du 15 août reste une fête familiale, villageoise et gratuite. Cela devient extrêmement rare, mais tellement agréable.

Au nom du Collège et du Conseil communal, et surtout au nom de toutes les petites mains qui ont et vont y contribuer, nous vous souhaitons de belles fêtes et de beaux moments de rencontres dans la joie et la bonne humeur.

> Pour le Collège, Christian Fayt, Bourgmestre

VOTRE AGENDA «ACTIVITÉS NATURE À ITTRE» AU FIL DES SAISONS:



• **30 août 2025** de 20h à 22h : **Nuit européenne des chauves-souris** - Parc du château d'Ittre 5, rue de la Montagne

• **19 octobre 2025**: **Balade guidée à la découverte des champignons** par Madame Deléglise, du Cercle des naturalistes, au bois des Nonnes

• **Novembre 2025** (date à confirmer): **Distribution d'arbres** - Parking du centre de Virginal



LE SALON ZÉRO-DÉCHET EN QUELQUES IMAGES

On y voit les objets déco d'APN à partir de palettes, la



fabrication d'un abat-jour en life par **Candice**, les explications sur le compostage de **Cettina guide composteur**, et le **repair café** avec ses affiches sur l'obsolescence programmée des objets de consommation.



BALADE NOCTURNE à la découverte des CHAUVES-SOURIS

**LE SAMEDI 30 AOÛT
DE 20 À 22H**

POINT DE RENCONTRE:

À l'entrée du parc du Château d'Ittre
Rue de la Montagne, 5 - 1460 Ittre

INSCRIPTIONS: mj.arias@ittre.be

Editeur Responsable: Collège Communal d'Ittre - rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

INFOS:

COMMUNE D'ITTRE

067/79.43.49

mj.arias@ittre.be

BiodiverCité
Cette action s'inscrit
dans le programme
d'actions nature
« BiodiverCité »
de la Région Wallonne.



Etaient également présents:

Zero waste Nivelles avec ses eaux aromatisées, Les sacs à partir de tissus de récupération de **Celine** (grand succès) et **La maisonnée** ayant nourri l'assemblée avec ses pâtes fraîches et ses bières maison.

André du Repair café ayant réparé courageusement avec le temps chaud des vélos une grande partie de la journée.

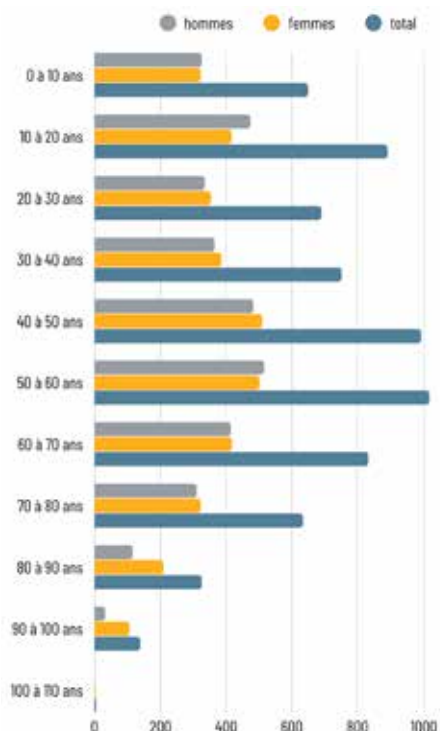
Et plus ...





ITTRE EN CHIFFRES

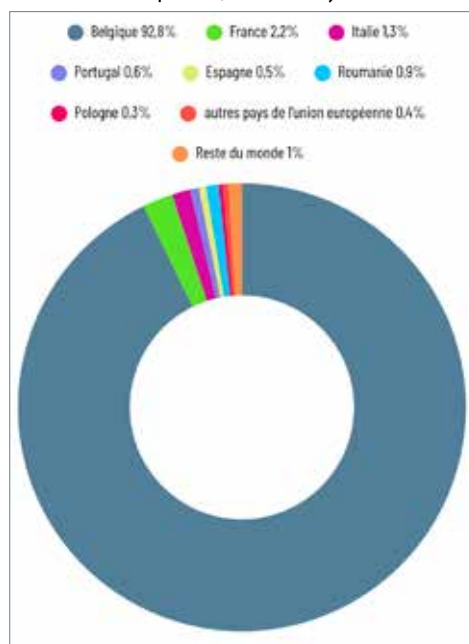
Au 23 juillet 2025, la Commune d'Ittre comptabilisait 6933 habitants dont 3554 femmes et 3379 hommes avec une moyenne d'âge de 44 ans.



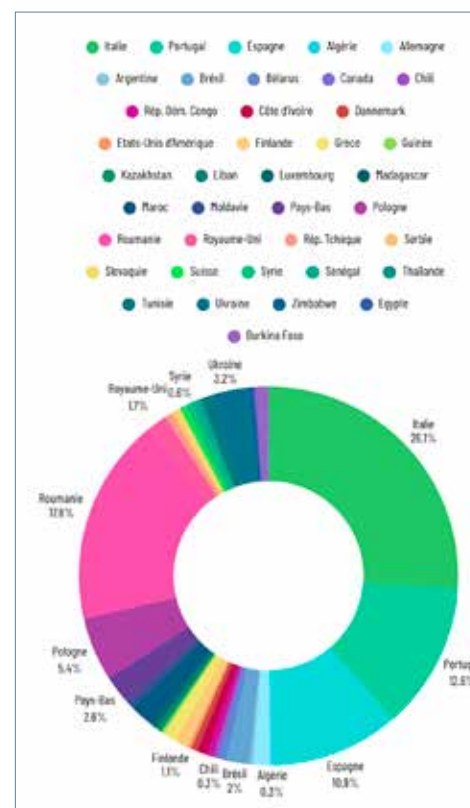
Les citoyens de nationalité belge sont au nombre de 6431 et représentent 92,8% de la population. Le top 6 des pays les plus représentés par nos citoyens de nationalité étrangère est le suivant :

France	152	Italie	91	Roumanie	62
Portugal	44	Espagne	38	Pologne	19

Notre commune répertorie, outre les citoyens de nationalité



belge et française, 42 nationalités différentes.



JOURNÉE DE LA PAIX

Chaque année, le 21 septembre a été désigné par l'Organisation des Nations unies (ONU) « Journée internationale pour la paix ».

À cette occasion, notre commune a décidé d'arborer le drapeau de la paix sur le bâtiment de l'administration communale.

Avec ce symbole reconnu mondialement, nous souhaitons attirer l'attention sur les initiatives internationales en faveur d'un désarmement nucléaire global, qui doit être mis en œuvre le plus rapidement possible étant donné le contexte sécuritaire international actuel.

Les armes nucléaires sont des armes de destruction massive. Elles frappent de manière arbitraire et ont des conséquences catastrophiques sur les personnes, les infrastructures, la nature et la biosphère, sans compter les effets des radiations qui peuvent se manifester pendant des décennies. Avec le dérèglement climatique, les armes nucléaires constituent aujourd'hui la plus grande menace existentielle pour l'humanité et les écosystèmes.

Pour faire face à cette menace, 93 Etats ont déjà signé et 70 ont ratifié le Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Ce traité

est entré en vigueur le 22 janvier 2021, rendant les armes nucléaires officiellement illégales au regard du droit international (comme c'est le cas pour les armes chimiques et biologiques depuis des années).

Malheureusement, notre pays n'a toujours pas adhéré à ce traité. Au contraire, la Belgique participe au projet de modernisation des bombes nucléaires étatsuniennes stockées depuis 1963 dans la base militaire de Kleine-Brogel, dans l'opacité la plus totale. Les bombes actuelles seront remplacées dans les prochains mois par une nouvelle variante plus précise et dont la puissance est modulable. Par conséquent, ces armes seront plus faciles à déployer. L'augmentation de la capacité de déploiement des armes nucléaires est une évolution extrêmement dangereuse, rendant la possibilité d'utiliser une arme nucléaire encore plus grande.

C'est pourquoi les villes et communes belges s'expriment à l'occasion cette Journée internationale en faveur de la paix en demandant que notre pays respecte ses engagements en matière de désarmement nucléaire, en refusant de stocker des bombes nucléaires étatsuniennes sur le sol belge et en redoublant d'efforts en vue de l'adhésion de notre pays au TIAN. Ensemble, entamons ce chemin vers l'abolition des armes de destruction massive.

Plus d'informations disponibles sur le site <https://www.journeedelapaix.be/>





STOP AUX ARNAQUES

Le jeudi 18 septembre à 14h30, Madame, la commissaire de police, LIBERLOO donnera une séance d'information à la salle polyvalente de Virginal:

«COMMENT ÉVITER LES ARNAQUES» DE TOUS GENRES.

Ceci ne concerne pas que les aînés mais bien toute la population, jeunes et moins jeunes.

Réservations: Arthur Deghorain: **0475/59.86.05**.

Le nombre de participants est limité à 50 personnes.

Une tasse de café et une couque vous attendent.



SENIORS AT THE MOVIES

Ticket: 10,95€
Séance dès 13h30

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS:

Commission des aînés: Arthur Deghorain: **0475 59 86 05**



DOUX JÉSUS
LE MARDI 12 AOÛT



LA VENUE DE L'AVENIR
LE MARDI 9 SEPTEMBRE



PROCHAIN VOYAGE DES AÎNÉS : EURO SPACE CENTER

ATTENTION:

Celui-ci aura lieu le **SAMEDI 4 OCTOBRE** afin de permettre aux enfants et petits-enfants de nous accompagner.



Photo: NearEMPTiness

Où? EURO SPACE CENTER à Transinne.

Il faut réserver le plus tôt possible car le nombre est limité au centre.

Le paiement doit se faire pour le 20 août au plus tard.

Prix : Enfant de moins d'1m10: **gratuit**
Enfant de plus d'1m10 de moins de 18 ans: **25€**.
Adultes: **35€**

Le repas n'est pas compris mais on peut manger au restaurant du centre (le «Voyager café») pour un prix vraiment démocratique.

Départ: Virginal (Plateau du Tram) à 7h30 - Ittre (église) à 7h45

Réservations obligatoire: Arthur Deghorain: **0475/ 59.86.05**

Les paiements se font sur le compte n° **BE 72 091 000 15 39 16** de l'administration communale avec comme communication: aînés 4 octobre.



APRÈS-MIDI PAPOTE

les **1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois**, venez passer un moment agréable à la salle Planchette (derrière la maison communale d'Ittre).

On vous attend **dès 14 heures** avec boissons et biscuits (café offert) pour jouer aux cartes, à des jeux de société, ou simplement papoter et se retrouver entre amies et amis.

Informations: Commission des aînés: Arthur Deghorain: **0475/ 59.86.05**



REMISE À NIVEAU DU PERMIS DE CONDUIRE SENIORS

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez vous mettre à jour dans la réglementation du code de la route ?

Le PCS est là pour vous !

En effet, **le jeudi 11 septembre 2025** sera organisée une formation théorique gratuite sur les changements les plus récents et à venir du code de la route ainsi qu'un rappel des règles élémentaires.

La formation se terminera par un petit test de remise à niveau. Mais pas d'inquiétude, ce test est purement

informatif et ne changera en rien le permis de conduire que vous avez actuellement.

Cette formation se déroulera à la **salle Planchette à Ittre de 09h00 à 16h00** (avec une pause de midi).

L'inscription à cette formation est obligatoire et se fera uniquement par téléphone ou par mail.

CONTACT :

067/79.43.42
pcs@ittre.be





COMMÉMORATIONS AU «ROCHER DE LA RÉSISTANCE»



Le Dimanche 07 septembre 2025, l'Administration communale et les Associations Patriotiques de l'entité honoreront la mémoire des cinq résistants tombés glorieusement le 04 septembre 1944.

Le rassemblement se fera sur la Grand Place d'Ittre à 09 h 15.

La cérémonie commencera par une messe qui aura lieu à 10 h 00 en l'église Saint Rémy à Iltre.

Ensuite, en cortège, les participants à cette manifestation se rendront au monument du Rocher de la Résistance, où une cérémonie d'hommage aura lieu.

PERMIS DE CONDUIRE

GRATUIT



PRÉPAREZ-VOUS POUR LE PERMIS THÉORIQUE SANS FRAIS!

Une formation théorique complète et gratuite au permis de conduire sera organisée les **20 et 21 octobre 2025**, de 9h à 16h (avec une pause de midi). Celle-ci se déroulera à la Salle Planchette, à Iltre.

Attention: nombre de places limité !

L'inscription à cette formation est obligatoire et se fera uniquement par téléphone ou par mail à **partir du 15/9/2025**.

CONTACT : 067/79.43.42
pcs@iltre.be



«PARAIT QU'IL FAIT CHAUD ...» CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE D'ITTRE (C.P.A.S.) AIDE AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

Difficile de passer à côté, l'été nous est arrivé et avec lui, des températures parfois au-delà des 30°. Les fortes chaleurs des premiers jours de juillet, nous rappellent à quel point, les pics de chaleur peuvent altérer la santé de nos anciens comme des jeunes enfants.

La période estivale peut avoir des effets néfastes sur la santé des personnes fragiles, augmentant le risque de déshydratation, de coups de chaleur et d'épuisement. Les effets des fortes chaleurs ne touchent pas uniquement les personnes âgées mais également les jeunes enfants ou les personnes atteintes de certaines maladies chroniques.

Les fortes chaleurs affectent plus particulièrement les personnes âgées en raison de leur capacité réduite à réguler leur température corporelle et à maintenir leur hydratation. Les mécanismes de thermorégulation du corps, comme la transpiration, peuvent être moins efficaces avec l'âge.

De plus, les personnes âgées peuvent avoir une sensation de soif moins prononcée, ce qui augmente le risque de déshydratation.

Par ailleurs, d'autres éléments peuvent augmenter

les risques : maladies chroniques (peuvent être aggravées par la chaleur, telle que les maladies cardiaques, respiratoires ou rénales), médicaments, une mobilité réduite (les personnes âgées peuvent avoir des difficultés à se déplacer et à trouver des endroits frais.), l'isolement social (peut limiter l'accès à une aide et à des informations sur la prévention des risques liés à la chaleur).

Mais alors, en quoi l'aide familiale peut aider à réduire les risques ?

En veillant à l'hydratation ou en mettant des choses en place avec la personne, l'aide familiale joue un rôle préventif pour lutter contre les risques de déshydratation. Elle est attentive aux changements de comportement et signale toute situation préoccupante aux proches ou au service.



Elle fera des suggestions pour protéger de la chaleur (ferme les volets et rideaux, utilise un ventilateur ou climatisation), aidera la personne dans le choix de ses vêtements (légers et amples), et l'invitera à se déplacer vers un endroit plus frais. En cas de forte chaleur elle peut aussi préparer des repas adaptés, légers et équilibrés, riches en eau, aider à



la toilette, mais aussi prodiguer des conseils sur la protection contre la chaleur, etc. . .

Dans son rôle, l'aide familiale est en quelque sorte une « barrière de protection » dont la présence dans la relation de confiance aide à prévenir les effets négatifs des fortes chaleurs (elle rassure, surveille, adapte, sécurise, anticipe.).

Active et bienveillante, elle permet à nos aînés de traverser les épisodes dans les meilleures conditions possibles.

Prendre soin de nos aînés, c'est honorer le passé, protéger le présent et donner sens au futur.

Aide familiale, c'est vous accompagner quotidiennement et c'est notre métier !

Service d'aide aux familles du CPAS: 067/64.71.67 du lundi au vendredi de 09h à 16h.





RCA SPORT'ITTRE

COURS COLLECTIFS : ENCORE DES NOUVEAUTÉS !

Sport Ittre développe encore ses cours collectifs.

Si des sessions de course à pied, de pilates et de yoga étaient déjà au programme, deux nouveautés sont prévues dès le mois de septembre : des cours de zumba gym et des séances de marche pour les plus de 50 ans.

En résumé dès début septembre :

- Course à pied : 2 groupes sont ouverts : niveau débutant (objectif : 5 km) et niveau intermédiaire (objectif : 10 km)
 - Marche : les lundis de 10h30 à 11h30 du 8 septembre au 17 novembre
 - Pilates : tous les mercredis de 10h à 11h et de 11h à 12h
 - Yoga : tous les jeudis de 10h30 à 11h30
 - Zumba Gym : tous les vendredis de 10h30 à 11h30
- Retrouvez tous les détails et tarifs sur notre site web (www.sport-ittre.be)



TENNIS : C'EST LA PLEINE SAISON !

Vous souhaitez profiter de nos 2 terrains extérieurs de tennis situés dans le centre d'Ittre ?

Nos terrains de tennis en quelques mots : 2 terrains en french court, ouverts toute l'année, éclairage compris dans le prix si nécessaire, cotisations annuelles très démocratiques (66€/adulte – 40€/enfant), réservation très simple via un site web...

Retrouvez toutes les infos sur notre site web (www.sport-ittre.be).

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

TENNIS – DES COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS POUR ADULTES ET ENFANTS

Vous voulez apprendre à jouer au tennis ? Vous voulez vous relancer après avoir arrêté durant une longue durée ? Vous voulez vous perfectionner ?

Sport Ittre vous propose des cours de tennis au tarif de 40€ par heure pour les Ittrois (cours individuels ou collectifs de maximum 4 personnes).

Les cours sont à la carte. Cela vous permettra de fixer vos séances en fonction de vos disponibilités et celles de notre moniteur expérimenté.

Ça vous intéresse ? N'hésitez pas à nous contacter : sportittre@ittre.be – 067/79.10.34



SPORT ITTRE PADEL – A VOS RAQUETTES !

C'est l'été ! N'hésitez pas à venir profiter de nos terrains de padel au complexe sportif de Virginal.

Tarif : 36€/séance d'1h30.

Nos terrains sont ouverts 7 jours 7 de 8h30 à 22h.

Retrouvez toutes les informations pour réserver (très facilement via l'application Playtomic) nos terrains sur www.sport-ittre.be



SPORT ITTRE : C'EST LA RENTRÉE SPORTIVE !

La rentrée scolaire approche et vous souhaitez vous mettre ou vous remettre au sport ? N'hésitez pas à consulter notre site web. Vous y découvrirez les multiples activités que nous proposons chaque semaine : hockey, football, tennis de table, judo, karaté, mini-foot, badminton, tennis... Il y en a pour tous les goûts !

Infos : sportittre@ittre.be – 067/79.10.34 – www.sport-ittre.be



LA RENTRÉE DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES SE PRÉPARE À ITTRE !

C'est reparti pour une nouvelle année pleine d'énergie, de découvertes et de sourires !

Une dizaine de nouvelles activités débarquent pour compléter celles qui ont déjà rencontré un grand succès les années précédentes. Il y en aura pour tous les goûts ! Cette année, le service ATL a marqué les esprits en étant présent pour la toute première fois à **Move Ittre**, ce 4 juin. Une belle première qui annonce une collaboration prometteuse — quoi de plus naturel, puisque le service ATL soutient activement le sport et le bien-être à travers ses nombreuses propositions !

MAIS CE N'EST PAS TOUT !

Dès le mois d'août, vous pourrez découvrir en détail toutes les activités sur le site www.ittre.be, dans

l'onglet Extrascolaire – ATL.

Notez bien la date : **le lundi 1er septembre à 20h, les inscriptions seront ouvertes**

pour que vos enfants puissent embarquer dans une nouvelle aventure dès la rentrée !

Début des activités prévu le lundi 22 septembre.

N'oubliez pas de consulter le règlement, qui précise les conditions et engagements liés aux inscriptions.

Préparez-vous pour une rentrée extrascolaire haute en couleurs !

RENSEIGNEMENTS : s.mercier@ittre.be – 067/79.43.38 – serviceextrascolaire@ittre.be





APPEL COMPLÉMENTAIRE À CANDIDATURE POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM)

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial (CoDT).

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou

le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 15/07/2025 au 05/09/2025 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : service urbanisme – rue de la Planchette 2 à 1460 Iltre ;
- soit par courrier électronique : urbanisme@ittre.be (rappel : joindre l'acte de candidature daté et signé en pièce jointe au courriel dont la date de réception devra respecter le délai précité) ;

- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale : services urbanisme/ affaires générales.

Les candidatures recevables réceptionnées dans le délai du 1^{er} appel sont reconduites automatiquement.

Toute demande de renseignement est adressée : au service urbanisme Mme Adeline Bingen – rue de la Planchette 2 à 1460 Iltre ou à l'adresse électronique : urbanisme@ittre.be ou par téléphone au 067/79.43.44

Un formulaire de candidature et des informations sont disponibles sur le site www.ittre.be ou au service urbanisme dans les heures d'ouvertures du service ou sur demande écrite à l'adresse postale de la commune précitée ou par mail adressé à urbanisme@ittre.be

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale, C. SPAUTE

Le Bourgmestre, C. FAYT



EXPRESSION POLITIQUE APIC

LA PARTICIPATION CITOYENNE : UN ENJEU COLLECTIF POUR NOTRE COMMUNE

Lors des dernières élections communales, le groupe APIC soulignait l'importance de dynamiser et de repenser la participation citoyenne : création d'une assemblée citoyenne dotée de moyens réels, mise en place de référendums locaux, soutien concret à l'implication des habitants. La majorité en place mettait quant à elle en avant le dynamisme des conseils consultatifs existants, jugés suffisants.

Ces conseils ont en effet vocation à associer les citoyens à la gestion des affaires locales dans des domaines essentiels : jeunesse, aînés, mobilité, solidarité, commerce, bien-être animal. Composés de 13 membres — 6 représentants politiques (5 de la majorité, 1 de la minorité) et 7 citoyens recrutés par appel public —, ils offrent une structure légitime d'expression citoyenne, se réunissant +/- 5 fois par an selon les projets abordés.

Et pourtant, à ce jour, cinq conseils sur six ne sont toujours pas complets. Dès lors, le Collège communal considère qu'ils ne peuvent être mis en place.

Les freins à la participation citoyenne sont connus : manque de temps, de visibilité, de disponibilité, sentiment d'être peu entendu ou d'avoir peu d'impact sur

les décisions finales. À cela s'ajoute un mécanisme problématique : lorsque les candidatures citoyennes dépassent le nombre de places disponibles, c'est le conseil communal qui procède à un vote à la majorité. Ce système, bien que conforme aux règles, ouvre la porte à une sélection politique, éloignant parfois des citoyens engagés et intéressés au profit de profils jugés plus proches de la majorité.

Pour APIC, la participation citoyenne et l'intelligence collective sont les piliers d'une gouvernance saine. Chaque citoyen, quelles que soient ses opinions, peut enrichir la réflexion et les projets de la commune.

Nous invitons donc toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer, même modestement, à poser leur candidature. Ensemble, redonnons du sens à la participation citoyenne, et à ces lieux de débat leur véritable force démocratique.

Pour s'inscrire :



**> Pour le groupe APIC,
Marie-Amandine della Faille,**



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

"WOKISME", ÉCOLOGIE ET JUSTICE : POURQUOI C'EST LIÉ ?

Ces derniers temps, on entend souvent parler de "wokisme". Un mot à la mode, parfois utilisé pour critiquer des gens ou des mouvements qui veulent plus d'égalité et de justice. À l'origine, être woke, ça voulait dire être attentif aux injustices, comme le racisme, le sexisme ou l'homophobie. Mais aujourd'hui, ce mot est souvent mal compris ou utilisé pour se moquer.

Chez Ecolo, on nous accuse parfois d'être "trop woke". Alors passons par une définition rapide. Woke vient de l'anglais et signifie « éveillé ». Selon le Petit Robert, la définition de woke est : « Qui est conscient et offensé des injustices et des discriminations subies par les minorités et se mobilise pour les combattre ». Ce mot a pour origine historique les communautés noires du sud des États-Unis après l'abolition de l'esclavage. L'expression « stay woke », qui est un symbole de mobilisation politique afro-américaine, sera au fil du temps repris pour qualifier les personnes qui luttent contre les injustices et les discriminations subies par certaines communautés. Alors selon cette définition, oui nous le sommes !

Ce principe d'inclusion, nous l'appliquons

d'ailleurs à la crise climatique dont la gestion ne peut pas être séparée des injustices. Ce n'est pas juste une question d'arbres ou de CO₂. C'est aussi une question de droits, d'égalité, de respect de chacun-e ! En effet, quand on parle de justice climatique, on parle aussi des personnes qui souffrent le plus de la pollution, des inégalités d'accès à l'énergie, ou de ceux et celles qui ne sont pas écoutés dans les décisions. Ce sont souvent ces mêmes personnes qui subissent d'autres formes de discriminations, sur base de leur couleur de peau, d'handicap ou de pauvreté.

Finalement, notre objectif est simple : construire une société plus juste pour toutes et tous. Ne laisser personne de côté. Alors non, Ecolo n'est pas un parti "woke" au sens caricatural qu'on entend parfois. Mais oui, nous sommes attentifs aux injustices, sous toutes leurs formes. Parce qu'un monde plus vert ne vaut rien s'il n'est pas aussi plus juste. C'est cette vision qu'on porte et défend en conseil communal, en conseil de l'action sociale ou dans les commissions, et que nous continuerons de porter !

**> Pour le groupe ECOLO,
Gaëtan Debaene**



Le Collège Communal met à la disposition des étudiants une salle équipée du WI-FI !

Où ? Ancienne Salle du Conseil, Grand Place, 2 à Ittre

Quand ? Du lundi 18 août jusqu'au jeudi 21 août et du lundi 25 au vendredi 29 août, de 9h à 16h (15h le vendredi).

Comment ? sur réservation au **067/79.43.43**



INFORMATION IMPORTANTE DU SERVICE URBANISME

Nous vous informons qu'en date du 1er mai 2025, un nouvel article R.IV.1-1 du CoDT, relatif aux dispenses de permis est entré en vigueur.

Nous vous invitons à le consulter sur notre site internet www.ittre.be.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement utile: urbanisme@ittre.be - 067/79.43.44



RIYONE :

POLITIKE :

Au déni consèy' comunâl, in consèlié dè l'opôcision condan.

ne lès dèspinses inutiles :

- On a dèspinsé pus d' cinkante mile euros pou stamper in mur' alintoûr du cimintière !! Pou kè fé, hon !? Lès cîs qui sont d'dins nè peuv'tè mau d' s' incouri yè lès cîs qui sont dèwoûr nè cach'tè nî à rintroter !!



APPELS À CANDIDATURE:

La Commune d'Ittre recherche:

- 1. Un ouvrier** à durée déterminée, 4/5 temps, dans le cadre d'un poste PART-APE/CONVENTION ENSEIGNEMENT affecté aux écoles fondamentales à Ittre et à Virginal (H/F/X)
- 2. Un ouvrier polyvalent en électricité / chauffage/plomberie**, à temps plein (H/F/X)



Informations complètes sur le site communal: www.ittre.be

- 3. Des citoyens engagés** pour rejoindre 5 de ses 6 conseils consultatifs :

- Conseil du Bien-Être Animal
- Conseil de la Jeunesse
- Conseil de la Mobilité et de la Mobilité Réduite
- Conseil de la Solidarité et des Affaires Sociales
- Conseil du Commerce Local et Équitable

Retrouvez toutes les infos sur les différents conseils consultatifs sur le site communal: www.ittre.be



ÉTAT CIVIL : du 24/05/2025 au 22/07/2025

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au **067/79.43.25** ou via population@ittre.be.

NAISSANCES

BOGAERT BUCHET BASILE né le 06/06/2025

MARIAGES

VERBRUGGEN SÉBASTIEN ET PIREAUX LAURENCE le 24/05/2025

VAN NYNATTEN MICHAEL ET LENOIR SANDRINE le 30/05/2025

JADOUL JEAN-YVES ET VAN WAMBEKE FABIENNE le 27/06/2025

DÉCÈS

SOENEN JEANNETTE (23/11/1938 – 15/05/2025)

REYGAERT MELANIA (14/12/1927 – 24/05/2025)

COUPELLIER JEAN (04/07/1950 – 25/05/2025)

GOTTOT MONIQUE (26/11/1944 – 27/05/2025)

STOOP IRÈNE (05/01/1933 – 28/05/2025)

CHRISTYN DE RIBAU COURT JEAN (07/04/1939 – 29/05/2025)

LEHEU GASTON (13/09/1944 – 08/06/2025)

DENAYER FRANCINE (20/01/1936 – 10/06/2025)

SPECT MICHEL (05/08/1946 – 23/06/2025)

STIÉNON DU PRÉ LUCIE (17/08/1930 – 23/06/2025)

VANLINBERGHE LUCIE (29/09/1929 – 02/07/2025)

BERTEAU BERNADETTE (31/12/1941 – 15/07/2025)



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE

Christian FAYT, BOURGMESTRE
0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY, 1^{ER} ÉCHEVIN
0471/91 01 61 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLART, 2^{ÈME} ÉCHEVINE
0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ, 3^{ÈME} ÉCHEVINE
0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER, 4^{ÈME} ÉCHEVIN
0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK,
Présidente du CPAS
0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE, Directrice générale

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL:

16 SEPTEMBRE 2025 à 19h00

**SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
RUE PLANCHETTE, 2 - ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Éditeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rossel**